

## Appel à programmes 2016

La [Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse](#) (USR CNRS 3414) lance l'appel à projets correspondant à ses thèmes de recherche pour 2016.

Conformément à ses missions, la MSHS de Toulouse vise par cet appel à soutenir des projets et synergies scientifiques comportant une importante implication des disciplines des sciences humaines et sociales de plusieurs équipes sur l'ensemble du site de Toulouse.

Ceux-ci doivent présenter un fort potentiel sur Toulouse et sa région et répondre aux critères prescrits par la Charte du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme.

Les crédits structurels dont dispose la MSHS de Toulouse ne lui permettent d'apporter qu'un soutien financier sur des projets d'une durée d'une année civile maximum (éventuellement renouvelable) et sont destinés à compléter des ressources principales dont les porteurs des projets retenus disposeront par ailleurs (et dont ils mentionneront le montant sollicité ou acquis dans la demande).

### CONDITIONS DE L'APPEL 2016

La demande de soutien portera sur le financement de **pré-opérations de recherche** (durée d'exécution de Février à Décembre de l'année de l'appel à projet). L'aide apportée permettra de réaliser soit :

- une étude de faisabilité,
- un projet exploratoire de recherche (constitution de réseau, organisation de séminaires etc...) ayant pour objectif de déboucher sur un projet plus important.

*Dans le cadre d'une demande de soutien à une manifestation scientifique, la nouveauté ou l'innovation devront être clairement démontrées.*

**Le potentiel de recherche exploratoire des projets est prioritaire.**

Cet appel à projets est destiné à créer un effet de levier qui sera susceptible de favoriser la réponse à des appels de plus grande envergure (locaux, régionaux, nationaux, internationaux (type IDEX, ANR, H2020, COST etc...))

La MSHS de Toulouse n'a pas vocation à financer des projets-relais.

L'appel à projet ne pourra plus financer des salaires (CDD, vacations ou formation). Seules des gratifications de stagiaires pourront être financées.

La MSHS de Toulouse n'attribuera son Label qu'à des projets financés.

### CRITERES D'ELIGIBILITE DES PROJETS

Les porteurs des projets sont invités à mettre très clairement en valeur **la dimension originale et/ou innovante de leur proposition.**

Quatre conditions déterminent l'éligibilité des projets en plus de leur qualité scientifique :

**1- Leur adéquation aux cinq thèmes prioritaires de la MSHS-T et/ou aux séminaires interdisciplinaires listés ci-après et/ou au programme Blanc :**

- **Thèmes prioritaires**

a) Montagne, dynamiques socio-environnementales

Comprendre les évolutions environnementales et les modes de construction sociale des paysages et espaces montagnards.

b) Environnements, risques, vulnérabilités

Analyser les conditions d'émergence de nouvelles formes de régulation et de gouvernance, comme facteurs de changement pour les organisations et pour l'action publique.

c) Genre, société et politique d'égalité

Étudier comment la différence et la hiérarchie des sexes sont socialement et culturellement construites, reproduites ou remises en question, par les individus, les groupes sociaux, les institutions et les représentations.

d) Choix social, équité, coopération

Aborder les problématiques de l'agrégation, de l'équité et de la coopération sous l'angle des sciences économiques, politiques, computationnelles et comportementales.

e) Vieillesse, handicap et qualité de vie

Comprendre comment les valeurs portées par la société, l'expérience et les stratégies de l'individu, et les caractéristiques de son environnement physique, social et technologique peuvent faciliter ou au contraire faire obstacle au maintien d'une qualité de vie acceptable.

- **Séminaires interdisciplinaires**

a) Le religieux dans la cité

Aborder, dans une démarche comparative, la capacité mobilisatrice et les diverses modalités d'expression de la question du religieux.

b) Profession et marché du travail

Aborder les professions, la dynamique des compétences, les modes d'accès aux emplois, la durée du travail comme le résultat d'un construit complexe où interviennent des temporalités sociales dans la négociation et l'action collective.

- **Programme Blanc** : Les projets peuvent également émerger au titre du « Programme blanc » qui vise à favoriser l'émergence de thématiques autres que celles déjà identifiées.

**2- Leur portée interdisciplinaire, interinstitutionnelle et internationale** : les projets présentés par des **chercheurs relevant d'une seule équipe et/ou appartenant à une seule discipline ne seront pas pris en compte.**

L'internationalité s'exprime par la participation d'un ou plusieurs chercheurs localisés hors de France (**l'Espagne constitue une priorité**). Cependant, ces chercheurs étrangers ne pourront pas **directement** bénéficier des fonds alloués par la MSHS-T.

**3- Un état précis du champ scientifique concerné mettant en valeur le caractère novateur, le caractère émergent ou à risque** de la recherche envisagée.

**4- La mention des échéances et la justification précise du calendrier** (échéancier détaillé – diagramme de Gantt)

## MODALITES

**Les projets seront transmis uniquement par voie électronique au plus tard le 16 Novembre 2015 à 12 h obligatoirement à l'adresse suivante : [mshst\\_appel@univ-tlse2.fr](mailto:mshst_appel@univ-tlse2.fr)**

Les projets seront soumis à l'avis d'experts courant Janvier 2016. Les évaluations seront connues durant cette même période. Les résultats concernant le financement et le soutien seront communiqués aux porteurs de projets en Février 2016.

Une réunion d'information sera proposée aux lauréats, fin Février, pour expliquer les modalités de réalisation du projet.

L'équipe de la MSHS-T répondra à leurs interrogations sur la mise en place administrative et financière de leur projet.

Le soutien de la MSHS-T est attribué pour une année civile.

Si les projets s'inscrivent sur une durée de deux ans, le porteur devra candidater à l'appel qui sera lancé l'année suivante. Un rapport scientifique d'une page minimum devra être joint à la nouvelle demande.

Au niveau de l'utilisation des dépenses, les engagements devront se situer en Février 2016 et au plus tard le 15 Novembre 2016.

Un rapport scientifique et financier sera demandé à la fin de chaque projet.

Nous sommes jusqu'à cette date à votre disposition pour vous conseiller dans la réponse à l'appel à projet.

Contact AAP 2016 : Danièle Dattas ([dattas@univ-tlse2.fr](mailto:dattas@univ-tlse2.fr))

## CALENDRIER

Lancement de l'appel à programme 2016 : Mardi 1<sup>er</sup> Septembre 2015

**Date limite de candidature : Lundi 16 Novembre 2015**

Expertise des projets : **Début Janvier 2016**

Evaluation du Conseil de laboratoire élargi : **Janvier 2016**

Résultats concernant le financement et le soutien : **Février 2016**

Réunion d'information proposée aux lauréats : **Fin Février 2016**